

AVERTISSEMENTS®

DLP 12-11-01008991

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

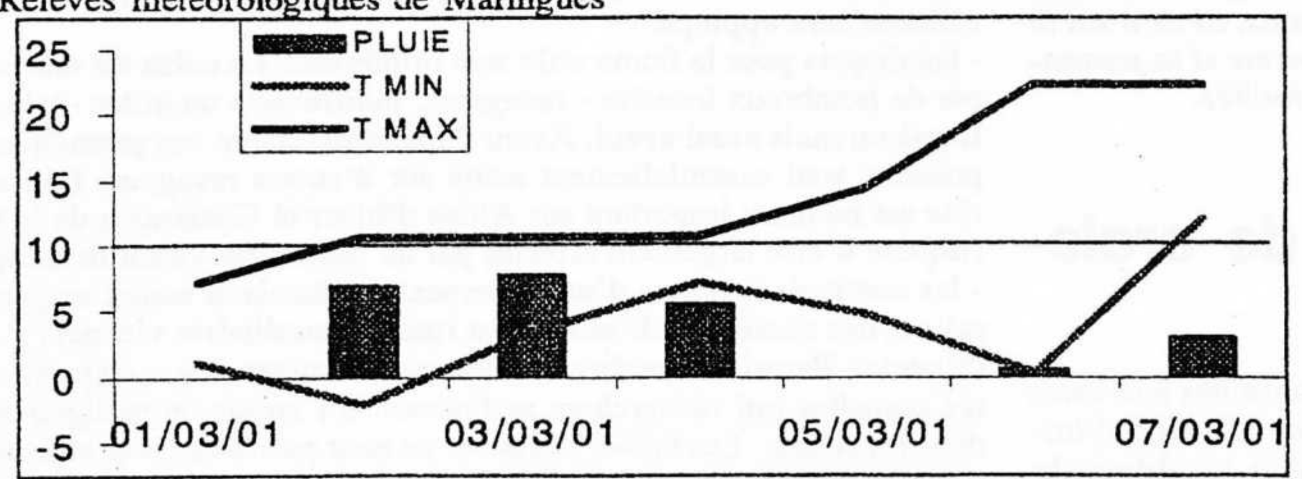
AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°5 du 8 mars 2001- 2 pages

Grandes Cultures

Meteo

Relevés météorologiques de Maringues



Blé

Stade : Tallage (3) à 1 noeud (6) .

La douceur que l'on connait depuis le début de la semaine a favorisé une forte évolution de la végétation..

Les régulateurs de croissance

Beaucoup de parcelles ont été traitées cette semaine. Attention au stade de la culture car seuls les semis tardifs et les zones plus froides n'ont pas atteint le stade épis 1 cm.

Maladies des pieds chétifs

L'an dernier, cette maladie a été notée sur les communes de St Didier la Forêt et St Gérand le Puy dans le département de l'Allier.Cette année des symptômes ont déjà été observés sur les communes de Créchy, Rongère et Sansat(03). Vous trouverez ci-joint une fiche couleur présentant les symptômes de cette maladie.

Afin de réaliser une carte des zones touchées, nous sollicitons votre participation pour nous communiquer la localisation de tous les symptômes.

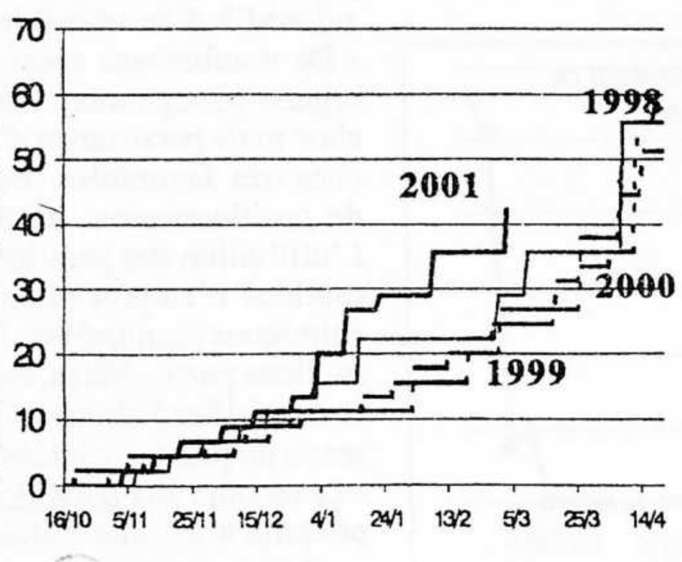
Tel Philippe Ceyssat : 04 73 42 14 83

Desherbage

Les températures douces actuelles sont des conditions favorables à l'application des derniers herbicides. N'oubliez pas d'adapter les doses aux stades des adventices suivant les préconisations du dépliant «Herbicides des céréales» transmis l'automne dernier.

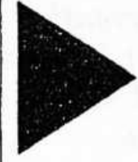
Piétin verse

Le graphique du bas de page (Modèle TOP sur le poste de Neuvy) montre que les conditions climatiques du mois de février ont été moins favorables au piétin verse. Mais les pluies importantes des 2,3 et 4 mars ont permis une nouvelle contamination et l'indice de risque reste beaucoup plus élevé que les années précédentes.



Dépliants

Trois dépliants sont joints au bulletin.



Colza

Attention aux méligèthes.

Blé

Forte pression de piétin verse.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs Courrier : 350 F
Fax : 320 F

Colza

Stade : Entre-noeuds visibles (C2) à boutons séparés (E).

Charançon de la tige

Les captures ont repris depuis le début de la semaine, même dans des parcelles déjà traitées autour du 21 février. Les premières piqures de ponte ont été observées.

Les interventions visant le charançon de la tige ont du être effectuées sous peine de dégâts importants. Si ce n'est le cas, traitez d'urgence même si la portance de vos parcelles est limitée.

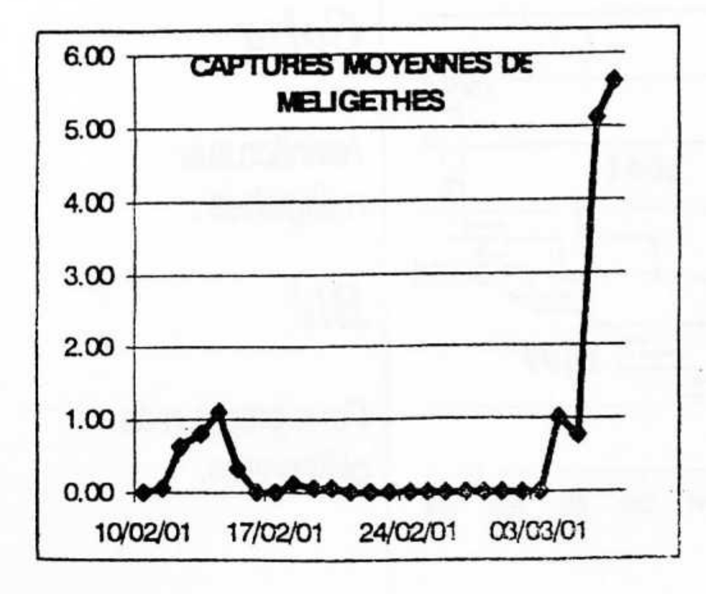
Régulateur de croissance

Sur les variétés sensibles à la verse et les parcelles présentant une densité importante, l'application d'un régulateur de croissance permet de sécuriser la récolte. Dans les autres situations le traitement ne sera pas rentabilisé.La plupart des parcelles sont au bon stade d'intervention.

Méligèthe

La présence des méligèthes s'est généralisée cette semaine. Le traitement réalisé cette semaine contre le charançon limitera les populations pour l'instant. Mais lors de la prochaine période de temps beau et chaud, on assistera à une nouvelle arrivée massive.

Aucun traitement ne devra être effectué sans un comptage.
Seuils d'intervention :
Au stade D1 : 1 insecte par inflorescence
Au stade D2 à E : 2 à 3 insectes par inflorescence.



Lutte chimique raisonnée contre les méligèthes

Une cuvette jaune, mise en place dans la parcelle de colza, indiquera - de façon qualitative - les périodes de vols et d'activité des insectes. Cette information devra être régulièrement complétée par des comptages sur plantes. La lutte contre les méligèthes n'est à envisager que lorsqu'un certain nombre de conditions sont réunies :
- le colza est à un stade sensible, c'est à dire lorsque la présence des insectes risque de s'accompagner de dégâts - Cette période de sensibilité correspond aux stades D* et E* des cultures. La sensibilité diminue rapidement avec l'augmentation du nombre de boutons et de leur taille. Dès l'ouverture des premières fleurs, avant que le stade F1* ne soit atteint, il n'y a plus risque de pertes de boutons.
- le nombre d'insectes dépasse certains seuils : 1 méligèthe par pied au stade D1* ; 2 à 3 méligèthes par pied au stade E* - Dans les conditions actuelles de culture, on estime que des seuils nettement plus élevés pourraient être appliqués (ils peuvent être de 15 méligèthes par plante, en Grande Bretagne, par exemple).
- de bonnes conditions d'efficacité du traitement sont réunies, c'est à dire qu'une pulvérisation régulière et un mouillage suffisant (essentiel lorsque les boutons sont en partie cachés par les feuilles / stades D1*) seront assurés, que le traitement se fera en évitant les heures chaudes de la journée (dégradation rapide de la pulvérisation) et qu'un produit efficace sera appliqué.
- les risques pour la faune utile sont minimisés. Le colza est une plante mellifère visitée par de nombreux insectes - ravageurs, indifférents ou utiles - très nombreux pendant la floraison mais aussi avant. Avant l'épanouissement des premières fleurs, les auxiliaires présents sont essentiellement actifs sur d'autres ravageurs (altises, charançons). Leur rôle est reconnu important sur Altise d'hiver et Charançon de la tige, par exemple. Ils risquent d'être largement affectés par un traitement visant le méligèthe.
- les contre-indications d'un traitement en floraison seront respectées - Pendant la floraison, des abeilles et de nombreux insectes auxiliaires viennent s'alimenter de pollen et de nectar. Parmi les nombreux visiteurs des colzas, il y a, en particulier, des Hyménoptères parasites qui recherchent activement les larves de méligèthes dans les boutons et dans les fleurs. Les larves attaquées ne sont pas tuées, leur mort est différée au passage des insectes dans le sol pour la transformation en adulte. Ces parasitoïdes évoluent en effet dans le stade nymphal de l'hôte. Ce facteur naturel de régulation des populations de méligèthes est reconnu important et doit pouvoir fonctionner au mieux pour éviter que d'une année sur l'autre les effectifs de ravageurs ne se multiplient inconsidérément. Les applications non justifiées d'insecticides en floraison sont totalement à proscrire.

La législation fait obligation de n'utiliser, dès le début de la floraison, que des insecticides portant la mention «emploi autorisé durant la floraison». Afin de réduire encore le risque, traiter au coucher du soleil, c'est à dire en dehors des heures de butinage et éviter d'associer insecticides et fongicides. Cette recommandation peut être utilement étendue à la période de préfloraison des cultures.

<u>Les insecticides utilisables pour lutter contre les méligèthes</u>
- Les insecticides les plus largement utilisés pour lutter contre les méligèthes, et les autres coléoptères du colza, sont les <u>pyréthrinoïdes de synthèse</u>. Ils s'agit d'outils de contrôle des ravageurs extrêmement précieux pour le colza : efficacité, souplesse d'emploi et prix. Il convient de les préserver et cela, d'abord, en évitant tous les traitements inutiles ou non basés sur des évaluations de risques de dégâts et de nuisibilité.
- Les produits à base d'<u>endosulfan</u> (organo-chloré) constituent une première alternative mais, les derniers résultats acquis semblent indiquer qu'il ne faille pas en attendre des efficacités très élevées.
- D'autres spécialités - des produits relativement anciens - sont toujours autorisées - phosalone, malathion, méthidathion (organo-phosphorés) - mais, ne constituent pas aujourd'hui de véritables solutions techniques (disponibilité).
- De nombreuses spécialités, à base de <u>parathion</u> (parathion-méthyl, parathion-éthyl / organo-phosphorés), sont encore homologuées. Il s'agit de produits à bonne action de choc mais persistance d'action limitée et qui souvent ne sont pas en conditions d'efficacités très favorables (températures faibles). Pour obtenir de bons résultats, la stratégie de positionnement du traitement doit être affinée (risques de réinfestations rapides). L'utilisation des parathions demande également et surtout une parfaite maîtrise des précautions d'emploi visant à protéger les utilisateurs des effets toxiques des substances chimiques manipulées. Leur toxicité vis à vis des abeilles nécessite de prendre des précautions particulières, même avant le début de mise à fleur de la culture de colza à traiter, et de vérifier l'absence de crucifères adventices en fleur dans la parcelle traitée et l'absence de plantes visitées dans le voisinage immédiat (dérives de pulvérisation).
- Le recours aux <u>parathions</u> micro-encapsulés permet à l'utilisateur de travailler avec des produits à toxicité réduite. La micro-encsapulation favorise la persistance d'action du produit mais limite son action de choc.